

N°8

JANVIER 2018

**LETTRE AUX
RIVERAINS**

INDUSLACQ

Information des industriels de la plateforme

EDITO *Engagement, action et transparence*

Le nouveau phénomène de nuisances (odeurs et irritations) remonté depuis 2015 par des riverains a fait immédiatement l'objet de nombreuses recherches car vivre et travailler ensemble sur notre territoire est une de nos ambitions. Un dialogue s'est également engagé entre industriels, riverains, associations et services de l'Etat.

Cependant, si ces actions ont eu des effets positifs reconnus, l'origine exacte des nuisances n'a pas encore été clairement identifiée et les réactions physiologiques éprouvées par certains riverains n'ont malheureusement pas été supprimées.

En tant qu'industriels responsables, nous ne pouvons nous satisfaire de cette situation. Nous avons eu l'occasion de réaffirmer notre volonté de transparence et notre engagement à résoudre ce problème de nuisances dans les meilleurs délais, lors de la réunion présidée par monsieur le Préfet le 12 décembre 2017 à Pau.

Cette lettre de début d'année présente les engagements pris lors de cette rencontre entre riverains, associations, Etat, élus et industriels : ils témoignent d'une intensification des actions dans un cadre de dialogue renouvelé.

MEILLEURS

WORLUX

H. BROUDER
DG ARKEMA

P. MOREAU
Directeur BSO

G NOGUEROL
Président SOBEGI

JM .GUILHEMPEY
PDG TORAY

COMPRENDRE

Beaucoup d'analyses de l'air (sur site, aux abords de la plateforme et chez des riverains) ont été réalisées dès les premiers signalements sans nous permettre de désigner l'origine exacte des nuisances.

Nous nous sommes attachés les services d'experts indépendants de premier plan en la matière comme le laboratoire MASSALYA de l'université de Marseille qui peut mesurer des composés à des teneurs extrêmement faibles. Ce spécialiste sera de nouveau sollicité pendant une semaine fin mars lors du grand arrêt de toutes les unités de la plateforme Induslacq.

A noter que les seuils olfactifs ou d'irritation sont bien en deçà des seuils sanitaires ou réglementaires.

L'association ATMO Nouvelle Aquitaine qui s'appuie sur des spécialistes de la pollution de l'air, sur un dispositif de surveillance par des stations approuvées et contrôlées métrologiquement, a effectué des mesures pendant deux mois en 2017 et

fera des mesures complémentaires dès janvier 2018. La recherche de corrélations entre les signalements et les conditions de fonctionnement des unités industrielles se fera selon une méthode plus détaillée.

Nous disposons à ce jour d'un nombre important de données et pour porter un nouveau regard sur notre problématique, les services de l'Etat ont mandaté l'INERIS, établissement public dépendant du ministère de l'Environnement pour faire la synthèse de l'ensemble de ces éléments. Les équipes de l'INERIS rendront leurs conclusions à la fin du premier trimestre 2018.

Ne pas jeter sur la voie publique.



AMELIORER

L'origine précise des nuisances n'est pas à ce jour connue malgré l'ensemble des démarches entreprises par tous les intervenants et les progrès réalisés depuis plus de deux ans. Nous avons la volonté d'aller plus loin. A ce titre, chaque industriel s'engage dans un plan d'amélioration de ses émissions à l'atmosphère, au-delà du respect des obligations réglementaires. Si nous n'avons pas de garanties que ces améliorations éliminent les nuisances ressenties, la réduction des émissions à la source aura toutefois un impact globalement positif.

ENGAGEMENT ARKEMA

L'Unité de Revalorisation de Soufre (URS), reprise à OP-SYSTEME en 2016, va faire l'objet d'un important programme de fiabilisation. Outre l'amélioration de son fonctionnement, un second analyseur de fumée va être installé à la cheminée et des test d'équipements complémentaires pouvant permettre la réduction des émissions atmosphériques, seront réalisés jusqu'à mi 2019.

ENGAGEMENT BIOENERGIE DU SUD OUEST (anciennement ABENGOA)

La principale source de nuisance potentielle de BSO en termes d'odeurs est le panache de sortie des sècheurs de drèches. Une étude technico économique est en cours pour capter les buées qui sortent des cheminées et les valoriser comme source d'énergie. Délai de remise de l'étude et prise de décision : été 2018.

ENGAGEMENT SOBEGI

La seule source potentielle de nuisance de SOBEGI est la STEB (Station de traitement des eaux biologique). Des tests de neutralisants d'odeurs sont en cours sur une durée de six mois.

ENGAGEMENT TORAY CFE

Le panache de vapeur blanche de l'usine va être capté (il ne sortira plus de l'usine) et récupéré en interne comme source de chaleur. Le panache disparaîtra après l'été 2018.

»»» Cette lettre rendra compte des améliorations et investissements au fur et à mesure de leurs réalisations.

INFORMER

Le retour d'expérience de riverains ayant procédé à un signalement auprès du numéro dédié : 05.59.92.21.02 montre que nous devons progresser en nous attachant à répondre systématiquement à nos interlocuteurs. Notre objectif est un retour sous 48 heures à la personne ayant fait le signalement.

Une étude auprès d'autres régions en France, nous a permis de nous intéresser au logiciel connecté « ODO ». Cette application innovante offre la possibilité de déclarer très simplement des odeurs. Le signalement automatiquement transmis aux industriels leur

permet de réagir rapidement après investigation sur le terrain.

Sous le pilotage d'ATMO, ce logiciel serait mis en place pour la plateforme Induslacq dans le premier trimestre 2018. En complément, de nouveaux

« nez » industriels seront formés de façon à être plus efficaces lors des recherches



DIALOGUER

La concertation et l'échange avec nos parties prenantes, en particulier les habitants des communes concernées, sont pour nous des éléments essentiels et nous voulons les améliorer rapidement. Afin de renouer un dialogue serein, en concertation avec les autorités, nous avons proposé l'organisation d'une « conférence riveraine » régulière (tous les deux mois) pilotée par un intervenant neutre indépendant.

L'objectif de cette réunion est de mieux vivre ensemble et d'améliorer la qualité de vie des riverains. En pratique, elle doit permettre de dialoguer, de partager de façon concrète et transparente les informations sur la compréhension des phénomènes de nuisances et d'odeurs, de synthétiser les alertes nuisances /

odeurs et les réponses données, d'informer sur les améliorations apportées sur les installations...

A chaque rencontre, un bilan des réalisations sera fait et le programme des deux mois à venir sera présenté.

Le format et les modalités restent à construire ensemble autour de l'idée d'une réunion où les riverains seraient largement majoritaires dans la réunion (70%), et à laquelle participeraient l'ARSIL, la SEPANSO, les élus et techniciens CCLO, les services de l'Etat, les industriels, ATMO, l'ARS, ... la priorité étant donnée à l'impartialité et la transparence via un animateur externe reconnu par l'Etat.

Ecrit et réalisé par :

RAPPEL : 05.59.92.21.02

Vous ressentez une odeur inhabituelle ou une irritation ? Pour tout signalement, appelez le numéro mis à disposition. C'est grâce à vous

et à vos remontées d'informations qu'ensemble nous aboutirons.

Le personnel de la plateforme est à votre écoute : maintenons la courtoisie dans nos échanges.

